

L'ACTION SYNDICALE



www.sttbjcsn.com

[facebook/groups/sttbjcsn](https://www.facebook.com/groups/sttbjcsn)

Novembre 2014

MOT DU PRÉSIDENT

Par *Guy R. Charette*

Les discussions étant terminées concernant les instructeurs, formateurs et sururakus, nous nous sommes entendus sur l'importance d'une bonne formation et des fiches d'instructions de travail, mais on ne s'est pas entendu sur tout. Par contre, ils commenceront à mettre en place certaines choses afin d'améliorer la formation des employés de l'usine, soit pour des nouveaux ou simplement pour les mouvements de main-d'œuvre. L'évolution de ce dossier reste à suivre.

Les élections sont maintenant choses du passé et plusieurs changements ont été apportés, donc beaucoup de formations sont à prévoir autant aux membres de l'exécutif qu'aux délégués syndicaux, donc soyez indulgent pour ceux qui commencent. Un merci pour le travail effectué à ceux qui ont été là durant plusieurs années. Je souhaite bonne chance aux nouveaux élus, beaucoup de travail sera à faire d'ici le prochain contrat de travail qui n'est pas si lointain.

Parlant de contrat de travail qui approche, nous avons eu une belle assemblée syndicale et je remercie les 200 employés d'y avoir assisté. Un débat fort important sur les cotisations syndicales et à l'approche des négociations. C'est dans une proportion de 85 % que vous avez décidé que l'on continuerait à maintenir et augmenter le fonds, merci à tous !

Du nouveau, l'employeur fera de nouveaux espaces de stationnement de leur côté dû au manque d'espace de notre côté, donc les employés du secteur 2B et section 3 pourront se stationner et ceci permettra d'améliorer les espaces du côté employés. Notez bien que ceux qui se stationneront à ces nouvelles places n'auront pas de prise de courant et vous devrez être plus patient à la sortie, car il faudra laisser le temps à la barrière de se lever, mais au moins vous serez plus près de la bâtisse.

LOTO-VOYAGE 2015

Par *Kevin Gagnon, 2^e V.P.*

La deuxième campagne de Loto-Voyage est officiellement terminée. Nous avons finalement atteint l'objectif fixé, soit 625 billets comme la campagne précédente. Ça n'a pas été facile d'y parvenir, mais c'est fait. Le comité de la fondation tient à vous remercier encore cette année pour votre générosité. Nous pourrions encore une fois redistribuer plus de 50 000 \$ dans différents organismes de la région. Vous pouvez être fiers, c'est grâce à vous si nous réussissons à aider tout ces organismes et tous ses gens dans le besoin. Nous pouvons vous dire que tous ceux qui reçoivent une partie de ces dons sont extrêmement reconnaissants envers la Fondation des travailleuses et travailleurs de Bridgestone Joliette.

Merci à vous !

AGENDA SYNDICAL

12 novembre 2014

12 novembre 2014

13 novembre 2014

14 novembre 2014

17 novembre 2014

18 novembre 2014

19 novembre 2014

19 novembre 2014

20 novembre 2014

21 novembre 2014

26 novembre 2014

26 novembre 2014

27 novembre 2014

28 novembre 2014

Conseil Fédéral FIM-CSN | Suivi rebuts polyester et nylon
CSSE central | CSSE sectoriel 1A | CSSE sectoriel 2B |
CSSE section 3 et expédition

Conseil Fédéral FIM-CSN

Conseil Fédéral FIM-CSN | Kaizen réglage/service tech. (143)

Suivi PICS/PQARL | Colloque Gérard-Picard

Rencontre de suivi section 3 | Colloque Gérard-Picard

Comité de Francisation | Suivi rebuts polyester et nylon

CSSE sectoriel 1B | CSSE sectoriel 2A

Rencontre de suivi section 1A | Rencontre de suivi section

1B | CIM d'équipe 400 | Réviser l'embauche des

journaliers | CIM d'équipe 200

Rencontre de suivi maintenance | Comité de litiges

Suivi rebuts polyester et nylon

CSSE maintenance

Rencontre de suivi section 1A | Rencontre de suivi sect.1B

CIM central | Kaizen réglage / service technique (143)

**Si vous avez des questions à propos de votre section, parlez-en à votre délégué et nous ferons le suivi.*

REMERCIEMENTS

Par *Kevin Gagnon*, 2^e V.P.

Je débute en félicitant les nouveaux élus tous postes confondus, je suis impatient d'apprendre à travailler avec vous. Vous avez été choisi par vos pairs, vous pouvez en être fier et surtout reconnaissant. Beaucoup de travail nous attend, mais il s'agit toujours de défis intéressants. J'ai été surpris, ou plutôt ravi, de voir encore une fois un fort taux de participation à tous les postes, j'aime voir que la relève s'installe et qu'elle est prête à mettre les mains à la roue. J'ai déjà eu la chance de discuter avec certains de nos nouveaux camarades, je dois avouer avoir été impressionné par leurs motivations et j'ai déjà hâte de voir la dynamique qui s'installera au sein de cette nouvelle équipe durant les mois qui suivront. Il est tout aussi important de lever notre chapeau aux autres qui se sont présentés, je tiens à vous signifier tout mon respect, car vous avez eu le courage de vouloir faire la différence et de prioriser nos intérêts collectifs avant vos intérêts personnels et c'est tout à votre honneur.

Pour ceux qui nous ont quittés, que ce soit par la voix de la démocratie, par choix personnel ou encore pour profiter de la retraite. Merci pour ces années où vous avez mis une partie de votre vie de côté pour ce qui vous paraissait être juste. Vous avez contribué à l'évolution de notre syndicat et de notre milieu de travail, encore merci !

VACANCES 2015 - 2016

Par *Yannick Morin*, 3^e V.P.

Eh oui, le choix de vacances 2015-2016 est commencé dans le système informatique. Donc, voici les étapes à suivre pour que vous n'ayez pas de problème, enfin je l'espère.

Étape 1 : Choix d'un maximum de deux semaines de vacances.

Lorsque vous ouvrirez la page, selon le nombre de semaines dont vous disposez, vous avez 1 ou 2 ou 3 questions qui seront affichées soit :

- Je désire prendre ma 7^e semaine
- Je désire obtenir une indemnité compensatoire de 1 ou 2 semaines
- Je désire fractionner une semaine sur 3-4-5 jours

Ensuite vous tombez sur vos choix de vacances :

— Lorsque vous choisissez 2 semaines collées, vous cliquez sur vos deux semaines et ensuite vous cliquez sur « **ENREGISTRER** ».

— Lorsque vous choisissez 2 semaines décollées, c'est là que vous devez faire très attention, voici comment faire : cliquez sur votre première semaine, mais NE FAITES PAS ENREGISTRER changez de mois et cliquez sur votre semaine ensuite faite « **ENREGISTRER** ».

Étape 2 : Le nombre de semaines restantes c'est-à-dire cliquez le reste de vos semaines de vacances en n'oubliant pas de ne pas faire ENREGISTRER TANT QUE VOUS N'AUREZ PAS CHOISI TOUTES VOS SEMAINES. Ensuite, cliquez sur « **ENREGISTRER** ».

Étape 3 : Cette étape est pour la 7^e semaine pour le salarié qui a atteint 35 ans de service, cette semaine additionnelle doit être prise après sa date anniversaire, mais avant le 1er mai de la 40^e année et ne peut être monnayée.

Étape 4 : Cette étape est pour les personnes embauchées dans la période de référence. Donc, ces personnes choisissent la semaine ou les journées auxquelles il a droit au 30 avril.

Ne pas oublier que le salarié qui n'exerce pas son choix de vacances malgré 2 avis de l'employeur dans une période de 36 heures travaillées se voit assigner sa période de vacances par l'employeur.

PETIT SUIVI...

Par *Nicolas Duval* préposé aux études de temps

Classification	Description	Compte Rendu
112-17, 112-18	État du 112-17 et 112-18	Kaisen débuté le 31 octobre.
MDG	Présentation du nouveau rapport à remplir par les opérateurs	Le nouveau rapport a déjà été présenté aux gérants du département il y a quelques mois... Suivi...
Mélangeur 3	Alimentateur	Il devrait être opérationnel au début décembre.
Mélangeur 4	Coupeuse de balle automatique	Test avec allée barrée le 5 novembre et début d'installation entre le 21 novembre et le 8 décembre.
HBF	Augmentation des vitesses	Test en cours pour augmentation des vitesses pour remplir les compensateurs lors de changements de bobines.
Troester	Implantation du nouveau système pour détecter la quantité de matériel sur les palettes et faire un suivi plus précis des stocks	Validation de la méthode avec les employés sur le plancher et mise en application de la méthode. Analyse de risque en cours avec les employés.
Nakata 1-2 et 174-25	Transfert de tâche pour la prise d'inventaire vers les Nakata	Les employés sont formés sur le 300 et 400, début des tests le 11 novembre pour 1 mois.
174-16	Suivi demande de vérification TAUX	<p>*5G-6G – nouvelle méthode pour embarquer les rouleaux flipper toujours à l'étude.</p> <p>*5G-6G – Séquence pour détecter la carcasse lors des opérations finales = Augmenter.</p> <p>*Moins d'acier que prévu dans les gros aciers, les standards seront revus à 145v. par rouleaux et les taux seront ajustés.</p> <p>*Taux 1167 – du 5 au 26 juin le taux était payé 0.01 au lieu de 0.02 = la correction est a été faite au 26 juin et j'ai la feuille pour vos remises qui seront faites sur vos payes directement.</p> <p>*Ajustement taux YE4 – le Service Technique avait diminué les quantités de 126 v. à 100 v. par rouleau du 10 au 20 octobre, j'attends la confirmation pour le rétro.</p>
Set-up Man 143	Les CIM sont débutés	Un kaisen est aussi débuté pour le 143 avec le Service Technique.
Yoyos	Relève versus quantité de pneus cuits	Kaisen en cours, nous avons quelques rencontres jusqu'à présent, pour l'instant les superviseurs peuvent mettre un 6 ^e yoyos, le génie industriel passe présentement pour une étude de temps sur les yoyos... à suivre.
136-24 136-26 136-28	Remaniement suite à la lettre d'entente	Le 136-24 ne devrait pas avoir à faire du chariot élévateur, si tel est le cas tenez nous au courant.
Formation	Instructeur – Formateur – Sururaku	Les discussions se sont poursuivies sous forme de kaisen et les changements apportés prochainement s'en tiendront aux modifications que la convention collective permet.

S'il y a des points que je n'ai pas touchés et/ou que vous aimeriez que j'en parle, n'hésitez pas à m'en faire part et je les incorporerai au suivi tous les mois.

INFORMATION GÉNÉRALE

Par *Nicolas Duval* préposé aux Études de Temps

J'aimerais souhaiter à tous ceux et celle qui se sont présentés pour les élections mes plus sincères félicitations, mais surtout n'hésitez pas, si vous avez des questions, venez nous voir, nous travaillons ensemble !

De plus, j'aimerais faire connaître l'existence, à ceux qui l'ignorent, d'un tableau dédié aux études de temps qui est axé majoritairement sur l'assemblage et sur lequel on peut retrouver tous les changements, les directives spéciales, moyennes de l'assemblage ainsi que les modifications des taux, que j'ai déjà révisées. Ce tableau se trouve dans l'allée principale pour aller à la cafétéria centrale à côté de celui du Club Social. N'hésitez pas à le consulter, si vous remarquez quelque différence ou si vous remarquez un changement que je n'ai pas affiché, faites un petit détour par nos bureaux et venez m'aviser ! Rien de mieux que vérifier !!!

Au cours des prochains mois, plusieurs recevront de la formation et je tiens à vous mettre au courant d'un problème qui est survenu il y a quelques semaines. Sur votre fiche de compétence vous avez une section générale qui peut être donnée par un formateur de n'importe quel département. Pour la section spécifique, elle doit être donnée par l'instructeur à la tâche. En ce qui concerne les Captivates ou OTRS, la tâche revient à un formateur un formateur du département. Il peut par contre y avoir exception à cette dernière règle vu le manque de formateurs et le nombre important de formation à donner. Dans ce cas, un formateur d'un autre département pourrait avoir à les donner, cependant il doit être accompagné d'un instructeur à la tâche qui sera en mesure de répondre à vos questions et vous donner davantage d'explications si nécessaire. Si ce n'est pas le cas, aviser votre superviseur et/ou votre délégué.

Simplement vous faire un petit rappel de la clause 15.08 étant donné la valeur du dollar qui est sous la barre des 0,90 \$. La clause stipule que :

1. L'employeur verse une prime à un salarié permanent, excluant les salariés saisonniers, si, sur une base annuelle allant du 1^{er} septembre au 31 août, les deux conditions suivantes sont respectées :
 - a. la commande de production en nombre de pneus est réalisée à 100 %;
 - b. la prime à laquelle un salarié permanent a droit en vertu du paragraphe qui précède est :
 - i. de 2500 \$ si le taux de change du dollar canadien exprimé en dollar américain selon la source* se situe à quatre-vingt-dix cents (0,90 \$) et moins;
 - ii. ou de 5000 \$ si le taux de change du dollar canadien exprimé en dollar américain selon la source* est à quatre-vingts cents (0,80 \$) et moins.

*Source : Moyenne mensuelle publiée par la Banque du Canada. La moyenne annuelle sera la moyenne mensuelle pondérée à quatre (4) décimales arrondies.

.../

En dernier lieu, j'aimerais vous faire part que le 24 octobre dernier, j'ai eu la chance d'assister au premier *Sommet des industries de la chimie et de l'énergie* qui a eu lieu à l'Hôtel Mortagne à Boucherville. Il portait sur les enjeux et les opportunités offertes à ce secteur. Tous étaient de la partie, représentants du gouvernement, entreprises et travailleurs du domaine scientifique. En gros, voici le topo de l'industrie en chiffres tel que cité dans le programme détaillé du Sommet :

- * **655** entreprises et **765** établissements d'affaires ;
- * **18 000** emplois directs et des milliers d'emplois indirects liés à l'entretien des établissements et la distribution des produits ;
- * **10,8 %** de croissance de l'emploi depuis 2004, au deuxième rang manufacturier (Québec 5,6 %) ;
- * **25,5** milliards de revenus, au premier rang de l'industrie manufacturière ;
- * **2,6** milliards de PIB ;
- * **Produits du pétrole : 946 000 \$** de valeur ajoutée par employé, au premier rang manufacturier ;
- * **Produits de la chimie : 155 000 \$** de valeur ajoutée par employé, au 5e rang manufacturier ;
- * **Des emplois de qualité** avec une charge horaire moyenne de **38.15 \$**, au 1^{er} rang manufacturier.

Une journée d'apprentissage et de regard sur la situation telle qu'elle est qui porte à bien réfléchir !

PRÊT À VOUS SERVIR

Par *Martin Thériault*, trésorier

Premièrement, merci de me permettre de relever un nouveau défi, celui de devenir trésorier de notre syndicat pour, au minimum, les deux prochaines années (fin du mandat déjà amorcé).

Un merci spécial à mon principal opposant, Mathieu Gérin-Lajoie, d'avoir mené une lutte propre et respectueuse de part et d'autre.

Mes derniers remerciements vont à René Fréchette qui, malgré qu'il soit déjà à la retraite, a accepté de consacrer de son temps pour assurer ma formation. Je peux déjà vous confirmer qu'il me laisse une comptabilité très bien tenue et détaillée.

Même si mon énergie, à titre de trésorier, est surtout dirigée vers les finances, n'hésitez pas à m'arrêter si vous avez besoin d'un renseignement syndical. Si je n'ai pas la réponse, je la trouverai ou je vous mettrai en contact avec la bonne personne pour vous répondre.

Finalement, j'en profite pour vous inviter à venir assister à la prochaine assemblée générale régulière qui portera, entre autres, sur le bilan de notre année fiscale et l'adoption du nouveau budget. La date est à venir. N'oubliez pas que c'est l'assemblée qui décide et que c'est le bon endroit pour poser vos questions. S'adresser à des chaises vides, c'est plutôt déprimant. Au plaisir de vous y voir.

ASSURANCE COLLECTIVE

Sommaire des protections

Par *Yves Laporte*, Responsable des assurances

SOINS MÉDICAUX		
Franchise annuelle	Aucune	
Médicaments génériques et médicaments d'origine vendus au même prix que le médicament générique	100 % des médicaments admissibles, remboursés selon un coût juste et raisonnable	CARTE DE PAIEMENT DIRECT Sur présentation de votre carte au pharmacien, vous ne payez que la portion des frais à votre charge
Médicaments d'origine sans générique ou vendus à un prix plus élevé que le médicament générique	80 % des frais admissibles, jusqu'à concurrence de 400 \$ de frais déboursés par adulte, 100 % de l'excédent par la suite Les frais déboursés pour les enfants à charge sont combinés aux frais déboursés de l'employé	
Hospitalisation	100 % des frais admissibles, jusqu'à concurrence de l'écart entre une chambre commune et une chambre privée, aucun maximum de jours remboursables	
Soins paramédicaux	100 % des frais admissibles, jusqu'au maximum admissible applicable	
Acupuncteur, ergothérapeute et ostéopathe		500 \$ par année, par personne pour l'ensemble de ces spécialistes
Chiropraticien, podologue et podiatre	50 \$ par année, par personne pour les examens radiologiques	
Orthophoniste	300 \$ par année, par personne	
Physiothérapeute	600 \$ par année, par personne	
Psychothérapeute, psychologue ou travailleur social	500 \$ par année, par personne	
Soins de la vue	100 % des frais admissibles, jusqu'au maximum admissible applicable	
Lunettes ou lentilles cornéennes	200 \$ par 24 mois, par personne	
Examens de la vue	1 examen par 24 mois, par personne	
Autres soins	100 % des frais admissibles, jusqu'au maximum admissible applicable	
Soins infirmiers à domicile	25 000 \$ par année, par personne	
Bas à varices	100 \$ par année	
Chaussures orthopédiques et orthèses	300 \$ par année, par personne	
Prothèses auditives	500 \$ par 60 mois, par personne	
Soins d'urgence à l'extérieur de la province et assistance-voyage	100 % des frais admissibles, jusqu'au maximum admissible applicable Remboursement des frais du médecin et 5 000 \$ pour assistance à la famille	Veuillez communiquer avec Europ Assistance, pour toute urgence survenant à l'extérieur de votre province de résidence
Frais divers : ambulance, béquilles, dispositifs de location ou achat d'appareils médicaux, radiothérapie, test de laboratoire et radiographie, etc.	100 % des frais admissibles, jusqu'au maximum admissible applicable	

SOINS DENTAIRES	
Franchise annuelle	Aucune
Examen de rappel	1 fois par 9 mois
Soins préventifs	80 % des frais admissibles
Soins de base (parodontie, endodontie)	80 % des frais admissibles
Prothèses et prothèses amovibles sur implants	60 % des frais admissibles (une fois par 5 ans)
Remboursement maximal	2 000 \$ par année, par personne
Guide des tarifs	Année précédente

COMPTE SOINS DE SANTÉ

	500 \$ par année	Le CGS sert à rembourser les frais engagés de Soins médicaux ou de Soins dentaires non remboursés par le régime ou par le RPAMQ. Par exemple : la portion des frais non remboursée et même certains frais non admissibles. Vous et les personnes à votre charge pouvez en profiter.
--	------------------	---

ASSURANCE VIE

	Protection de base	Protection facultative
POUR VOUS		
Montant	45 000 \$	35 000 \$
Terminaison	Premier événement : 70 ans ou retraite	65 ans
POUR VOTRE CONJOINT		
Montant	15 000 \$	15 000 \$
Terminaison	Premier événement pour l'employé : 70 ans ou retraite	Employé atteint 65 ans
POUR CHACUN DES ENFANTS À VOTRE CHARGE		
Montant	7 500 \$	s.o.
Terminaison	Premier événement pour l'employé : 70 ans ou retraite	s.o.

ASSURANCE MORT OU MUTILATION PAR ACCIDENT (MMA)

	Protection MMA de base	Protection MMA facultative
POUR VOUS		
Montant	45 000 \$	35 000 \$
Terminaison	Premier événement : 70 ans ou retraite	Premier événement : 70 ans ou retraite

RÉGIME D'INDEMNITÉ HEBDOMADAIRE EN CAS D'ACCIDENT OU MALADIE NON PROFESSIONNELLE

Délai d'attente	Accident : 3 jours	Hospitalisation : 0 jour	Maladie : 3 jours
Prestation	60 % du salaire hebdomadaire de base		La prestation sera versée pour chaque jour d'absence en excédent du délai d'attente pour lequel le salarié devait travailler selon son horaire prévu de travail
Durée maximale des prestations	182 jours		
Statut fiscal	Imposable		
Terminaison	Premier événement : 70 ans ou retraite		

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Médicaments	Autres frais admissibles (Soins médicaux et Soins dentaires)
<p>Veillez présenter votre carte de paiement direct à votre pharmacien. Vous ne payez que la portion des frais à votre charge.</p>	<p>Faites parvenir votre demande de remboursement à la Sun Life en indiquant votre numéro de contrat :</p> <p>57860</p> <p>Sun Life du Canada, Compagnie d'assurance-vie CP 11658 Succ CV Montréal, QC, H3C 6C1</p>

Assurance collective...

Que faire en situation d'urgence à l'extérieur de votre province ?

Lorsque survient une urgence, vous ou une autre personne devez communiquer immédiatement avec **Europ Assistance** le plus tôt possible dans un délai raisonnable. Sinon, la compagnie d'assurance se réserve le droit de refuser ou de limiter le règlement des frais engagés.

Canada et États-Unis 1 800 511-4610	Mexique 001 800 368-7878
Ailleurs *202 296-7493 (à frais virés, si le service est offert) Télécopieur *202 331-1528	* Faites précéder le numéro de l'indicatif nécessaire pour téléphoner aux États-Unis. Le numéro sans frais n'est pas disponible à Cuba. Communiquez avec un téléphoniste des appels internationaux.

Vous avez des questions?

Soins médicaux – Soins dentaires Assurance Vie	
Sun Life 1 800 361-6212	
Toute autre question sur votre régime d'assurance collective	
Yves S. Laporte 450-756-1061, poste 224	Service des ressources humaines 450-756-1061

Changement de renseignements personnels

Si des changements importants surviennent dans votre situation personnelle, il est important que vous en avisiez le Service des ressources humaines dans les 31 jours qui suivent.

Petit rappel

Le site Web de Sun Life vous donne accès aux renseignements sur nos garanties collectives et nos demandes de règlement. Voici un aperçu de ce que vous pouvez faire sur masunlife.ca (selon les dispositions de notre régime) :

- Présenter vos demandes de règlement en ligne pour un traitement immédiat. Dans la majorité des cas, les prestations vous sont versées dans les 48 heures suivant le traitement de votre demande.
- Voir vos relevés de prestations et l'historique de vos demandes de règlement.
- Vérifier à quelle date votre prochain achat de lunettes ou de lentilles sera couvert.
- Vérifier la date à laquelle votre prochain examen chez le dentiste (ou celui d'un membre de votre famille) sera couvert.
- Vérifier les soins couverts par notre régime.

Vous devez vous inscrire en ligne pour obtenir un code d'accès et un mot de passe.

- Rendez-vous au masunlife.ca et cliquez sur **inscrivez vous maintenant**.
- Entrez le numéro de contrat et votre numéro de participant.
Vous recevrez votre code d'accès immédiatement.
- Si votre adresse électronique figure dans leurs dossiers, vous pourrez créer votre mot de passe sur-le-champ. Sinon, elle vous enverra un mot de passe par la poste.

Lorsque vous ouvrirez une session sur **ma Sun Life**, vous pourrez utiliser votre adresse courriel comme code d'accès.

ÉLECTIONS

Par *Luc Fiset*, secrétaire

Je tiens à remercier tous les membres qui ont pris le temps de voter. Merci pour votre appui. Je veux aussi féliciter les nouveaux candidats élus, mais aussi tous les autres candidats, car déposer sa candidature est un grand pas et vu le grand nombre de postulants, cela prouve que le mouvement syndical est important pour vous et surtout avec une négociation de contrat qui approche, on voit un intérêt constant et c'est pour le mieux.

Voici quelques statistiques des nombres de candidats versus le nombre de postes ouverts et le nombre de membres qui ont exprimé leur droit de vote depuis septembre 2011.

POSTES OUVERTS À L'EXÉCUTIF

DATE DU VOTE	NOMBRE CANDIDATS	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS
20-21 septembre 2011	11	5	773
27-28 septembre 2011 2 ^e TOUR	2	1	608
17-18 septembre 2013	27	5	778
24-25 septembre 2013 2 ^e TOUR	8	4	689
23-24 septembre 2014	17	5	812
30 septembre, 1 ^{er} oct. 2014 2 ^e TOUR	5	2	715

POSTES OUVERTS - DÉLÉGUÉS ET R.P.

DATE DU VOTE	NOMBRE CANDIDATS	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS
1-2 nov. 2011 RP 200	6	1	179
1-2 nov. 2011 Délégués 300-400	9	3 par poste par équipe	N.D.
10 avril 2012 RP 100	2	1	133
17-18 SEPT 2013 RP 100-200-300-400	8	4	MOYENNE 205 PAR POSTE
28-29 octobre 2014 Délégués 100-200-300-400	18	3 par poste par équipe	MOYENNE 165 PAR POSTE
28-29 octobre 2014 R.P. 200-300-400	12	3	MOYENNE 170 PAR POSTE

Continuez de voter en grand nombre et aussi j'encourage toute personne à vouloir faire partie de la structure syndicale à déposer leur candidature lors des prochaines élections, car l'avenir de notre usine c'est important !

KAIZEN

Comité d'intérêt mutuel - Central

Kaizens	leader	Date	Coupures	Statut	Retard
GI-048: 2 ^e relève CL4R 122-17: 122-90	Josée Durand-Dufresne	30 novembre	122-17:+2 (2014)	En contrôle, Rencontre à venir	
GI-050: Fermeture du poste 174-25 Insertion BPC et Nakata 2	Claude Castonguay	31 octobre	174-25: -2	Problème au niveau des ressources vs formation Aligné pour le 31 déc.	
GI-051: Yoyo à la vulcanisation 6 ^{ème} yoyo	Richard Michaud	30 novembre		En contrôle	
GI-052: Ouverture du poste 112-17 et fermeture du poste 112-18	Pierre-Luc Doucet	31 octobre	112-17:+1 112-18:-2	Rencontre semaine du 26 octobre, Étude de temps à faire	Voir au prochain CIM, si en contrôle pour le 31 déc.
GI-053: Robot et coupeuse de balle 112-13 (aide-opérateur mél.4)	Pierre-Luc Doucet	30 mars 2015	112-13: -4 (mars 2015)	Pas débuté	
GI-054: Retouche (136-24-26-28) 136-12	Gilles Laporte			Pas débuté	
GI-055: Entrepôt- Réparation des palettes (791-90)	Gilles Laportes	30 novembre		Rencontre semaine du 2 novembre Étude de temps de fait	
GI-056: Nouveaux lasers à la cuisson 166-11	François Brisette	30 mars 2015	166-11: -4 (mars 2015)	Pas débuté	
NOUVEAU KAIZEN GI-057 Steelastics tête de 10 pouces	Marie-Claude Roy, Personnes impliquées: Alex Morneau, Louis Martin, Yannick Morin	Mars 2015		Implantation de Juillet à décembre 2015	
NOUVEAU KAIZEN GI-058 CL4R phase 2 – Grosses cassettes	José Dufresne Personnes impliquées: Alex Morneau, Kevin Gagnon	Mars 2015	122-17: -4 (mars 2015)	Pas débuté	



Austérité, ça rime aussi avec Privé !

Si certains croient que les mesures d'austérité du gouvernement Couillard ne touchent que les travailleuses et travailleurs du réseau public, ils comprendront peut-être, en lisant ces quelques lignes qu'austérité peut aussi rimer avec privé.

À une époque où le secteur manufacturier est confronté à des milliers d'emplois qui se dirigent vers les pays émergents comme la Chine et les Indes (160 000 emplois perdus en un peu plus de 10 ans), l'absence d'une politique industrielle cohérente au Québec fait très mal à notre secteur d'emploi. En plus des coupes annoncées dans les programmes de crédits d'impôt et de subventions aux entreprises, le gouvernement provincial à l'intention de s'attaquer à la formation de nos travailleurs (euses) en abolissant la loi du 1 % qui force les entreprises ayant une masse salariale de plus d'un million de dollars à investir 1 % de cette somme dans la formation de sa main-d'œuvre.

Vous ne vous sentez toujours pas concerné ? Alors, allons un peu du côté de votre confort familial...

Monsieur Couillard et son équipe prévoient aussi s'attaquer aux services à la population; débutons avec des coupures dans le régime d'assurance parentale. – Quoi, vous avez déjà fondé votre famille ? Pas de problème... une légère augmentation des tarifs des services de garde. – Vos enfants ne sont plus en âge d'utiliser ses services? Pas de problèmes... on a pensé à vous; compressions budgétaires majeures au niveau de l'enseignement primaire et universitaire sans oublier de remettre en doute la pertinence du réseau collégial. – Ah bon vous n'avez plus d'enfants à charge... pas de problème, on a pensé à TOUT; coupures majeures dans le réseau de la santé, on abolira des postes ce qui touchera possiblement quelqu'un de votre entourage, tout en assurant bien sûr, une baisse directe du service à la population (c'est-à-dire nous tous!). La population vieillissante du Québec incluant surtout les baby-boomers peut sans doute se permettre d'obtenir moins de soins... C'est à croire que nous ne méritons pas de vieillir dans la dignité aux yeux de certains de nos dirigeants !

Si comme nous, vous vous sentez maintenant concerné par l'austérité, nous vous invitons à venir manifester avec nous dans les rues de Montréal, le 29 novembre prochain. Venez vous faire entendre et faites savoir à monsieur Couillard que la classe ouvrière ne se laissera pas faire ! C'EST UN RENDEZ-VOUS !

N.B. Vérifiez les babillards ainsi que notre groupe Facebook, nous y afficherons l'heure et le lieu de rassemblement pour ceux qui désirent se joindre à nous pour cette journée importante. (Transport en autobus et repas fourni gratuitement)

CLUB SOCIAL

Par *Bernard Clément*, président
Pour le comité organisateur

DÎNER DE NOËL - RETRAITÉS ET EMPLOYÉS

Cette année, le dîner de Noël pour retraités et employés aura lieu à la salle municipale de St-Paul de Joliette le dimanche 7 décembre 2014 de 11 h à 16 h.

Menu

Soupe aux légumes
Brochette de poulet
Fesse de porc à l'ancienne
Patate jaune, riz, carotte, pois et navet
Dessert : tarte au sucre, pomme, fraise et crème glacée

Les adhésions pour 2015 se feront en même temps pour les retraités.

Inscription avant le 1er décembre 2014 à un membre de l'exécutif, par courriel ou Luc Clément au (450) 759-6970 et André Beaulieu au (450) 759-1116.

Membres: gratuit

Bienvenue à tous !

AVIS D'ÉLECTIONS

Élections au poste de vice-président, trésorier, directeur équipe 100 et 300. Ceux et celles qui seraient intéressés à poser leur candidature au sein de l'exécutif du Club Social, veuillez apporter votre photo à un membre de l'exécutif. Vous devez être membre pour poser votre candidature.

Nous vous rappelons que c'est du bénévolat, mais que nous avons du plaisir à organiser des activités.

La mise en candidature se tiendra du 8 au 18 novembre 2014.

Les élections se tiendront les 25 et 26 novembre 2014 à l'entrée des employés régis s'il y a plus d'un candidat par poste.

Bienvenue à tous !

DÉCÈS

Nos plus sincères condoléances à M. Georges Rivest ainsi que toute sa famille suite au décès de sa belle-mère.

Nos plus sincères condoléances à M. Marcel Geoffroy ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son frère.

Nos plus sincères condoléances à M. Gaétan Lavictoire ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son beau-frère.

Nos plus sincères condoléances à M. Claude Vincent ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son frère.

Nos plus sincères condoléances à M. Guy Thériault ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa mère.

N.B. Pour tous ceux et celles qui ont été touchés par un décès dans leur famille et dont nous n'avons pas été avisés, nous désirons vous souhaiter nos plus sincères condoléances.

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

Par *André Corriveau*, 1^{er} V.P.

Je vais prendre ces quelques lignes pour vous remercier, premièrement de m'avoir fait confiance et deuxièmement d'avoir pris le temps d'aller voter.

Pour moi, les attentes sont là et je les comprends. Avec la nouvelle structure syndicale qui est maintenant en place et le contrat qui commence à se pointer, beaucoup de gros défis nous attendent. Le transfert d'entre les générations, qui somme toute, n'est pas à la perfection, mais qui devrait sans doute aller mieux dans les prochaines semaines avec l'aide de tous.

Les enjeux sont énormes pour les prochaines années, avec une possibilité de 450 retraités d'ici 2017, en plus d'être à l'aube de voir une nouvelle génération faire ses débuts dans l'usine. Je crois sincèrement que nous relèverons le défi tous ensemble. Pour réussir, nous devons laisser nos rancunes de côté et avancer.

Pour les années à venir, le mot SOLIDARITÉ devrait être notre défi et notre réussite.

Encore une fois merci !

BONNE RETRAITE

Nous souhaitons une excellente et très longue retraite à :

OCTOBRE 2014

Alain Plouffe

NOVEMBRE 2014

Terence Bélanger

DÉCEMBRE 2014

Claude Guilbeault

